

Image not found or type unknown



Exonération plus value vente d'un terrain issu d'une indivision s

Par **roxy33**, le **03/12/2013** à **16:32**

Je possède avec ma sœur un terrain indivis provenant de la succession de notre mère. Ce terrain est devenu constructible et nous souhaitons le vendre afin de récupérer chacune notre part. La vente peut elle être considérée comme un partage de ce bien et nous exonérer ainsi de l'imposition sur la plus value?